



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 12/07/16

Reçu en Préfecture le : 12/07/16
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 11 juillet 2016
D-2016/314

Aujourd'hui 11 juillet 2016, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,
Mr Nicolas BRUGERE (présent à partir de 16h30)

Excusés :

Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Alain SILVESTRE

Etude stationnement sur le quartier du Grand Parc. Demande de subvention. Autorisation

Madame Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le quartier du Grand Parc, inscrit dans la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville, accueille près de 4 000 logements et 11 000 habitants sur une superficie d'environ 60 hectares.

Le Grand Parc a fait l'objet d'une réflexion globale et partenariale entre 2012 et 2014. La Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole, les bailleurs Aquitains, InCité et la SNI, ainsi que la Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine, ont validé le Projet de Renouvellement Urbain du Grand Parc en mars 2014. Celui-ci a pris la forme d'un plan d'actions coordonnées visant à améliorer le fonctionnement du quartier et mieux l'aménager.

Le projet s'articule ainsi autour de quatre axes :

- Mieux relier le quartier avec son environnement immédiat ;
- Aménager les places du quartier en lieux de rencontre ;
- Rendre les espaces verts aux habitants pour qu'ils deviennent de réels lieux de vie ;
- Habiter : valoriser le patrimoine existant et proposer de nouveaux modes d'habiter.

Ce projet permet de renforcer l'attractivité du quartier et de retisser des liens fonctionnels et affectifs avec les espaces environnants. Lieu de vie aujourd'hui, il s'agit aussi d'en faire un lieu de destination pour l'ensemble des Bordelais.

Le Grand Parc est un quartier très bien équipé ; il regroupe des équipements sportifs, culturels, d'enseignement, commerciaux, sociaux, de santé... dont des programmes générateurs de stationnements à l'échelle du quartier :

- La polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine (450 salariés) et les 22 sociétés indépendantes gravitant dans le domaine de la santé accueillant plus de 250 000 visiteurs / an ;
- Le tram, notamment la station Grand Parc, catalyseur de stationnements à cause notamment de la saturation du parc relais Ravezies à proximité ;
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie, localisée en cœur de quartier, avec 470 salariés et 500 visiteurs / jour (650 salariés attendus en 2020).

La pression sur le stationnement dans le quartier va s'amplifier dans les mois à venir par la mise en place du stationnement payant (avec tarif résidents) dans les quartiers situés au Sud du Grand Parc.

Le PRU a pris en compte la thématique des stationnements et prévoit une mutation assez importante des éléments de contexte dès la fin 2018 avec, simultanément :

- La livraison d'un parking silo dans le Nord du quartier ;
- L'instauration d'un stationnement payant sur l'ensemble du quartier (avec tarif résidents) ;
- Et la résidentialisation des parkings des bailleurs.

Concernant les stationnements résidentiels, un état des lieux de l'offre a été réalisé dans le cadre des études du plan guide.

Le quartier accueille actuellement 1 923 places de stationnement pour 3 493 logements sociaux ; donc un ratio de 0,55 places par logement. Cet état des lieux fait apparaître une offre de stationnement résidentielle mal répartie entre les bailleurs mais également spatialement, avec un fort déficit dans les secteurs nord et est du quartier.

Afin de solutionner ce déficit de places, un certain nombre de moyens pourra être mis en œuvre par les bailleurs ou la collectivité :

- La création de places supplémentaires en ouvrage dans les opérations ;
- La résidentialisation des places de stationnement privées ;
- L'extension et l'aménagement de nouvelles aires de stationnement en surface, publiques ou privées ;
- Le foisonnement de l'offre de stationnement.

L'évolution des conditions de stationnement dans le quartier nécessite de :

- Préciser les besoins de l'ensemble des usagers actuels et futurs : résidents, actifs, clientèle commerciale ;
- Mener une réflexion sur le mode de gestion des stationnements résidentiels en privilégiant une gestion globale et collective ;
- Proposer des actions en faveur des modes de déplacement alternatifs : auto-partage, vélo...

Pour répondre à ces besoins, la Ville de Bordeaux en partenariat avec Bordeaux Métropole, Aquitanis, Incité et la SNI souhaite lancer une étude stationnement à l'échelle du quartier du Grand Parc.

Les objectifs stratégiques de l'étude

Les principaux objectifs de l'étude stationnement sont les suivants :

- Mieux appréhender les besoins de stationnements des usagers actuels et futurs : résidents, actifs, chaland ;
- Définir le mode de gestion, avec les bailleurs, le plus adapté au contexte du quartier ;
- Envisager des solutions de montage juridique et financier en prenant en compte toutes les composantes (domanialités, nombre de logements des bailleurs...) ;
- Localiser et estimer les coûts (investissement et fonctionnement) des solutions envisagées ;
- Proposer la mise en place de services alternatifs à la voiture particulière (station d'auto-partage par exemple) et étudier leur montage en lien avec les bailleurs.

Ces différents volets seront menés dans la même temporalité et devront s'alimenter mutuellement.

L'étude se déroulera selon 2 phases :

- Diagnostic des besoins des usagers actuels et futurs ;
- Proposition d'un mode de gestion des stationnements résidentiels et d'actions en faveur des modes de déplacement alternatifs.

Périmètre de l'étude

L'étude sera conduite sur le périmètre du Projet de Renouvellement Urbain du Grand Parc.

Gouvernance et durée de l'étude

La maîtrise d'ouvrage de la présente étude est exercée par la Ville de Bordeaux en partenariat avec Bordeaux Métropole et les bailleurs concernés (Aquitanis, Incité et SNI). Le pilotage technique sera assuré par Bordeaux Métropole - Direction de l'Habitat - Mission renouvellement urbain.

Le comité de pilotage, composé des élus référents de la Ville et de la Métropole, des Directeurs concernés des organismes ou services partenaires de l'étude (Aquitanis, Incité et SNI), et des Directeurs référents à la Ville et la Métropole, se réunira au moins deux fois pendant la durée de l'étude, et plus s'il est nécessaire d'obtenir des arbitrages. Il pourra être intégré au comité de pilotage du Projet de Renouvellement Urbain du Grand Parc.

Des ateliers de travail permettront de suivre l'avancée des différentes missions du prestataire et de garantir la cohérence des actions des collectivités publiques et des partenaires, ils seront organisés avec des techniciens référents de la Ville et de la Métropole et des chargés de projets concernés des partenaires de l'étude.

La durée de l'étude est de 5 mois.

Les conclusions de l'étude devront permettre d'optimiser le fonctionnement des stationnements publics et privés dans le quartier du Grand Parc et de mettre en place des actions en faveur des modes de déplacement alternatifs.

Plan de financement prévisionnel

Au regard de l'importance que revêt cette étude pour l'ensemble du quartier, les partenaires intervenant sur le quartier la soutiendront selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Plan de financement

Cofinanceurs	Montant (TTC)
Ville de Bordeaux	15 000 €
Bordeaux Métropole	12 500 €
Aquitanis	12 500 €
InCité	7 500 €
SNI	2 500 €
Total	50 000 €

Dans le cas où l'un des cofinancements serait moindre, la Ville s'engage à prendre à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- A solliciter les différents cofinancements ci-dessus ;
- A signer tout document afférant à ces cofinancements ;
- A encaisser ces cofinancements.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 11 juillet 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Elizabeth TOUTON